

CONSEIL MUNICIPAL DU 14-10-2025 à 20h30

Date de convocation et d'affichage : 08/10/2025

Présents : Mesdames, Philippe BALMES, Frédéric DECREMPES, Edgard DUJARDIN, Isabelle GRASS, Erica MICHON, Bernard VALETTE, VINEL Huguette

Absents excusés : Josette DAJEAN donne pouvoir à Edgard DUJARDIN, Gérard MIQUEL donne pouvoir à Frédéric DECREMPES, Myriam QUANTIN, Jean-Jacques VAN SEVEREN donne pouvoir à VINEL Huguette

Erica MICHON a été élu(e) secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Maison « ancien presbytère » : devis travaux
- ~~Maison « ancien presbytère » : plan de financement~~ **REPORTÉ**

Ouverture séance à 21h

Approbation du compte rendu du dernier conseil

Avant de soumettre la question des travaux du logement communal au vote du conseil municipal, Monsieur le maire présente la règle à appliquer pour pouvoir augmenter le loyer après travaux.

Révision loyer après travaux

info ADIL octobre 2025

repérer 3 loyers avec des caractéristiques identiques après travaux

faire moyenne des loyers

si différence de + de 30% = appliquer une augmentation sur 6 ans

si différence de - de 10% = appliquer une augmentation sur 3 ans

Exemple

	loyer attendu ap travaux :
loyer actuel 400€	700€
augmentation de + de 30% donc application d'une augmentation sur 6ans	
soit + 700-400=300€	
n1	400+50
n2	450+50
n3	500+50
n4	550+50
n5	600+50
n6	650+50

Maison ancien presbytère : travaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de mise aux normes énergétiques (isolation, chauffage) et de réfection dans le logement communal « ancien presbytère » situé rue des 3 châteaux à St Cirq Lapopie.

Monsieur le Maire présente les devis reçus :

Chauffage	Entreprise BRUGIDOU	34 385.00 € HT 36 803.71€ TTC
Plomberie	Entreprise BRUGIDOU	2 526.00 € HT 2 778.60 € TTC
Plâtrerie	Damien SOULIE	1 200.00 € HT 1 440.00 € TTC
Isolation	Damien SOULIE	6 042.00 € HT 7 250.40 € TTC

Monsieur le Maire précise que des subventions vont être sollicitées auprès du Département du Lot (Pallulos), de la Région Occitanie et de l'Etat sur l'enveloppe du Fond Vert – Volet Energie.

Après délibéré, le Conseil Municipal, valide par 10 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION :

- Les devis des entreprises BRUGIDOU et Damien SOULIE tels qu'indiqués ci-dessus pour la somme totale de 44 153.00 € HT (48 272.71 € TTC)
- Mandate Monsieur le Maire pour la bonne exécution de cette décision

QUESTIONS DIVERSES :

- Chiffres parkings mars – septembre 2025 : identique à 2024 sur la même période
- Info règlement intérieur école Tour de Faure : consulté
- PCS : Réunions dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).
- Début travaux le 03/11/2025 : début purge falaise RD8 (au niveau de chez M. Dablanc Alain)